



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 20 décembre 2013

Communiqué de presse

Evacuation de campements illicites situés sur les communes d'Evry et de Ris-Orangis

Quatre campements illicites situés sur les communes d'Evry et de Ris-Orangis ont été évacués ce jour en application des arrêtés municipaux des 17 et 18 décembre 2013.

Préalablement à ce démantèlement et à la demande du Préfet de l'Essonne, un diagnostic social avait été établi pour chaque campement conformément à la circulaire ministérielle d'août 2012

La plupart des occupants ont évacué le camp spontanément.

Les familles qui le souhaitent ont été prises en charge par les services publics mobilisés pour cette opération. Des propositions d'hébergement leur ont été faites sous forme de nuitées d'hôtel dans les établissements disponibles dans et hors département. Des moyens de transport ont permis d'acheminer les personnes qui le souhaitent jusqu'à leur lieu d'hébergement.

Des boissons chaudes, des interprètes et l'ensemble des services étaient mobilisés pour cette opération d'envergure (SNCF, services sociaux des villes de Ris-Orangis et Evry, Conseil Général, Croix Rouge, DIRIF, CRS, etc.....)

Les collectivités notamment de l'agglomération d'Evry, ont accepté de prendre en charge le nettoyage des sites et l'évacuation des déchets.

Cette opération s'est déroulée dans le calme.

Les sites ont fait l'objet d'une sécurisation par leur propriétaire.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
01 69 91 90 54 – 07.77.96.23.89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHÉ, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr